

Politique environnementale de l'ULB

Note introductive

À l'attention des membres du Conseil d'administration de l'ULB

Le texte de la politique environnementale a été élaboré par la Coordination environnementale de l'ULB en concertation avec son comité de suivi. Il a été présenté au Comité de prévention et de protection au travail (CPPT) et au Conseil d'Administration de l'ULB pour une première lecture. Dès la rentrée académique 2005-2006, il a fait l'objet d'une concertation de la Communauté universitaire. L'ensemble des commentaires apportés par les membres de la communauté universitaire a été intégré dans le texte original. La version amendée a été présentée au CPPT pour une deuxième lecture. A présent il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter en version définitive la politique environnementale de l'ULB, une politique définie par les acteurs et pour les acteurs.

Politique environnementale de l'ULB

Préalable

Le texte qui suit s'adresse à tous les membres de la communauté de l'Université Libre de Bruxelles : étudiants, chercheurs, enseignants, personnel administratif et technique, administrateurs. Il définit les objectifs et les modes d'actions que l'Université entreprend pour mener une politique respectueuse de l'environnement.

1. contexte général

Nos comportements, nos modes de production et de consommation, en dégradant la qualité de l'environnement et en augmentant les risques pour la santé de l'homme, compromettent un développement durable, équitable et harmonieux pour l'ensemble de la planète. Chacun a le pouvoir d'infléchir cette tendance.

L'Université a pour mission, au travers de ses enseignements, de ses recherches et de ses services à la société, de faire progresser l'être humain dans sa **compréhension du monde** et dans son implication par rapport à celui-ci, tout en le formant au respect et à l'amélioration de l'environnement dans lequel il évolue.

2. prise de position et reconnaissance du devoir d'action de l'Université

Institution d'enseignement, de recherche et de services à la société, mais aussi grand employeur, l'Université doit montrer l'exemple et assumer sa responsabilité environnementale. C'est pourquoi elle met en œuvre une **gestion environnementale quotidienne** de l'ensemble des campus, gestion à laquelle **tous les membres** de la Communauté universitaire sont invités à participer, notamment en apportant toute la **créativité** nécessaire à ce processus.

A partir de la responsabilité individuelle et collective et à partir des actes que chacun pose, l'Université cherche à devenir un **moteur innovant de développement durable et de progrès équitable**.

Afin de favoriser le rayonnement en matière de connaissances et de gestion environnementale, l'Université prône l'esprit de compagnonnage par l'exemple et le partage du savoir. La gestion environnementale de l'Université, ainsi que toutes les activités d'enseignement, de recherche et de sensibilisation qui s'y rapportent, deviennent dès lors un vecteur de **formation citoyenne**.

3. objectifs

Dans une perspective de développement durable, l'Université vise la réduction **continue** des impacts **négatifs** de l'ensemble de ses activités sur l'environnement, en tenant compte des dimensions sociales, culturelles et économiques de tous les processus qui la concernent.

4. partage des responsabilités et initiatives

responsabilités

La politique environnementale est l'affaire de chacun, quel que soit son statut au sein de la communauté universitaire. Etudiants, chercheurs, enseignants, membres du personnel administratif et technique, autorités, sont responsables de son application. Tous les niveaux organisationnels, c'est-à-dire services, départements, facultés, écoles et instituts, ainsi que l'Université dans son ensemble, sont concernés et s'engagent à s'impliquer.

La responsabilité s'étend aussi sur différents groupes d'acteurs, en fonction de leurs actions et impacts potentiels sur l'environnement. Par exemple, les cercles étudiants, les utilisateurs des restaurants, les chercheurs, les organismes tiers, les coordinateurs ou les responsables techniques des campus, ont des responsabilités spécifiques liées à leurs activités.

L'Université a la responsabilité de coordonner l'ensemble des initiatives et actions environnementales des membres de sa communauté.

initiatives

Chacun a un **devoir d'initiatives**, la première d'entre elles étant d'observer son propre comportement et d'en évaluer les conséquences sur l'environnement.

La **somme d'actions individuelles** amène à un bénéfice environnemental et à une amélioration de la qualité de vie. Les bénéfices financiers générés par ces actions permettront d'améliorer l'environnement de manière continue.

Les **acteurs** sont au centre de la politique environnementale. Ceci signifie :

- que leurs valeurs, leurs attentes et leurs besoins seront systématiquement pris en considération ;
- qu'ils sont impliqués aux différents stades du processus, et que leurs contributions seront encouragées, dans un contexte de valeurs partagées, de confiance, d'ouverture et de responsabilisation ;
- que leurs efforts dans ce domaine seront reconnus et valorisés par l'Université.

L'Université recherchera des partenaires ayant les mêmes objectifs de protection de l'environnement.

5. impacts environnementaux et domaines d'actions de l'Université

L'Université s'engage à évaluer ses impacts environnementaux et à les réduire dans tous ses domaines d'activités. En premier lieu, elle met en œuvre une **gestion environnementale proactive des campus**, en s'intéressant aux domaines suivants :

- | | |
|-------------------------------|---|
| 1. Propreté | 8. Sols |
| 2. Bien-être de l'être humain | 9. Espaces verts & biodiversité |
| 3. Energie | 10. Patrimoine et aménagements paysagers |
| 4. Eau | 11. Eco-consommation |
| 5. Déchets | 12. Relation avec les fournisseurs et intervenants extérieurs |
| 6. Air | 13. Mobilité |
| 7. Bruit | |

Chacun de ces domaines est explicité au moyen d'une fiche qui détaille les enjeux liés à ce domaine, les objectifs, les mesures actuellement mises en place par l'ULB et les actions futures à entreprendre afin d'atteindre les objectifs environnementaux. Les fiches sont annexées au présent texte. Elles seront complétées et réactualisées régulièrement.

6. coordination des actions environnementales

Tous les membres de la Communauté universitaire sont les initiateurs et les acteurs de la présente politique. La Coordination environnementale de l'ULB a pour mission de coordonner l'ensemble des actions. Elle rassemble les informations nécessaires à une gestion environnementale intégrée, informe la Communauté universitaire et crée des réseaux de relation entre les personnes. Elle soutient les initiatives des acteurs, les intègre dans le processus global et facilite la mise en œuvre de leurs projets.

7. plan d'amélioration environnementale

A partir de l'état des lieux de l'environnement à l'ULB, un plan d'amélioration environnementale sera établi. Il hiérarchise les actions prioritaires, identifie les indicateurs de suivi, détermine les moyens humains, matériels et financiers à mettre en œuvre, établit les responsabilités concernées et les délais à appliquer.

8. évaluations

Le plan d'amélioration environnementale est revu et évalué régulièrement. Les objectifs sont redéfinis selon les résultats obtenus. L'évaluation environnementale consiste en une analyse critique de la période précédente, tenant compte de l'ensemble des facteurs intervenant dans la gestion environnementale. Un système d'**indicateurs permanents** est progressivement mis au point. La coordination environnementale organise l'élaboration, le suivi, l'évaluation et la mise à jour continue du plan d'amélioration environnementale.

9. communication, information

Les communications à propos des actions environnementales sont régies par la transparence. Tous les acteurs s'engagent à partager leurs connaissances et les informations relatives à l'état de l'environnement dans leur domaine d'activité. La Coordination environnementale joue le rôle de plate-forme de communication.

Fiches thématiques de la politique environnementale de l'ULB

Les fiches thématiques ont été élaborées par la Coordination environnementale de l'ULB et son comité de suivi. Elles ont été complétées et amendées suite à la présentation à la Communauté universitaire. Les fiches constituent un outil de travail qui sera évalué et actualisé de manière continue.

Thèmes des fiches

1. Propreté
2. Bien-être de l'être humain
3. Energie
4. Eau
5. Déchets
6. Air
7. Bruit
8. Sols
9. Espaces verts & biodiversité
10. Patrimoine et aménagements paysagers
11. Eco-consommation
12. Relation avec les fournisseurs et intervenants extérieurs
13. Mobilité¹

Chaque fiche est structurée de la manière suivante :

- **enjeux liés au thème**
- **objectifs**
- **mesures actuellement mises en place par l'ULB**
- **actions futures à mettre en œuvre pour améliorer les impacts environnementaux.**

¹ La fiche « mobilité » a été élaborée sur base du document « Plan de déplacement d'entreprise de l'ULB », soumis à la discussion du Bureau de l'Université en sa séance du 12 juin 2006.

1. propreté

➤ enjeux

La propreté est un élément incontournable pour aller de l'avant dans le domaine du bien-être, de l'environnement et de la sécurité. C'est un passage obligé, une sorte de « prérequis » pour s'intéresser à l'environnement.

Se préoccuper de la propreté signifie que l'on prend conscience de sa relation à l'environnement. C'est une fenêtre d'ouverture, une manière de se rendre disponible pour s'occuper de l'environnement.

➤ objectifs

maintenir des campus et des bâtiments propres

créer des conditions de bien-être et de sécurité

permettre une perception non biaisée de la problématique environnementale

➤ mesures actuellement mises en place par l'ULB

nettoyage des campus et des bâtiments par des entreprises spécialisées

campagnes de sensibilisation à la propreté des campus (Campagne « Propreté, sécurité, santé », charte des cercles)

réseau de poubelles dense dans les espaces extérieurs

obligation pour des groupes d'acteurs et de producteurs de déchets spécifiques de nettoyer après leurs activités sur les campus

➤ actions futures à mettre en œuvre pour améliorer les impacts environnementaux

améliorer les mesures déjà mises en place

identifier les lieux problématiques et les zones qui sont systématiquement sales et mettre en place des actions prioritaires afin de gérer ces zones

établir une cartographie des zones et des périodes sensibles afin de donner une vue globale à l'ensemble des acteurs et afin de motiver les personnes responsables de la propreté

mettre en place un système de gestion approprié afin d'anticiper les périodes problématiques de l'année, liées à des événements ponctuels (p. ex. activités folkloriques) ou bien aux conditions météorologiques (ex. pluie, neige)

généraliser la conscientisation et l'implication des différents groupes d'acteurs dans la gestion de la propreté

amener chaque utilisateur à assumer ses responsabilités pour maintenir son environnement immédiat propre

2. bien-être de l'être humain

➤ enjeux

Le bien-être au lieu de travail, tel qu'il est défini légalement, englobe la sécurité, la santé, les charges psychosociales, l'ergonomie, l'hygiène, l'embellissement du lieu de travail, ainsi que toutes les notions environnementales qui se rapportent à ces domaines. La quête d'un bien-être de plus en plus grand des membres de la communauté universitaire fait partie des enjeux quotidiens de l'université.

➤ objectifs

offrir un état de bien-être à chaque individu et prendre en compte, dans toutes les actions de l'Université, des critères d'amélioration du bien-être

➤ mesures actuellement mises en place par l'ULB

participation du SIPP à la sécurisation de l'ensemble des activités sur les campus, en gérant les différents risques, en informant la Communauté universitaire et en organisant la prévention

lors de nouvelles constructions et en cas de rénovations, respect de la législation existante en matière de bien-être au lieu de travail par le Département des Infrastructures, le Bureau de programmation et le SIPP

création d'espaces de convivialité sur les campus et à l'intérieur des bâtiments (p. ex. zones de pique-nique, foyer)

mise en place de bornes de sécurité sur les campus du Solbosch et de la Plaine

➤ actions futures à mettre en œuvre pour améliorer les impacts environnementaux

être à l'écoute des perceptions individuelles et tendre vers leur prise en considération

promouvoir la prise en compte de la pollution intérieure (indoor pollution) dans toutes les activités de l'Université

encourager la création de zones de convivialité sur l'ensemble des campus

3. énergie

➤ enjeux

L'énergie est un enjeu planétaire, lié notamment à la diminution des ressources énergétiques non-renouvelables, aux inégalités face à l'accès aux ressources énergétiques et aux pollutions générées par la production et la consommation d'énergie ; l'Université s'inscrit, à son échelle, dans cette démarche en améliorant sa propre gestion de l'énergie.

Pour l'Université, les enjeux consistent à minimiser les consommations d'énergie et les dépenses qui y sont associées et à donner une image positive par rapport à l'utilisation et au choix des énergies en veillant à moins polluer.

➤ objectifs

réduire la consommation d'énergie

diversifier les vecteurs énergétiques utilisés à l'Université

privilégier les sources d'énergie renouvelables

➤ mesures actuellement mises en place par l'ULB

équipement de certains bâtiments par une gestion technique centralisée

réflexion sur les économies d'énergie lors de la conception de nouveaux bâtiments et en cas de rénovation

mise en place d'une station de cogénération sur le campus du Solbosch, en partenariat avec Electrabel

➤ actions futures à mettre en œuvre pour améliorer les impacts environnementaux

mettre en place et suivre des indicateurs de consommation des différents vecteurs énergétiques

intégrer toutes les mesures d'économie d'énergie disponibles et économiquement justifiables lors de la conception de nouveaux bâtiments et en cas de rénovation

procéder à des investissements favorisant une utilisation rationnelle de l'énergie, notamment en faisant appel au « tiers investisseur » et à des subsides

envisager systématiquement le recours à des énergies renouvelables lors de la rénovation ou de la construction de bâtiments

sensibiliser les utilisateurs à l'adoption de bonnes pratiques environnementales d'économie d'énergie

intégrer le critère de « faible consommation énergétique » dans la politique d'achats de produits

généraliser la gestion technique centralisée des bâtiments et optimiser régulièrement leur programmation

4. eau**➤ enjeux**

L'eau est un enjeu planétaire auquel l'Université peut participer positivement en diminuant ses consommations, en prévenant toute forme de pollution de l'eau et en reflétant une image positive en matière de gestion de l'eau.

➤ objectifs

réduire les consommations d'eau

éliminer toute utilisation inutile de l'eau

rejeter une eau respectueuse de l'environnement et de la législation en vigueur

éliminer toute fuite non canalisée et éviter ainsi une contamination du sol

collecter et utiliser l'eau de pluie

➤ mesures actuellement mises en place par l'ULB

installation d'économiseurs d'eau lors de la rénovation d'installations sanitaires

étude pour la mise en place d'un système de récupération d'eau de pluie lors d'un projet de rénovation

➤ actions futures à mettre en œuvre pour améliorer les impacts environnementaux

mise en place et suivi d'indicateurs de consommation d'eau par bâtiment, par étage et/ou par fonction principale d'utilisation

tenir à jour une cartographie des réseaux d'alimentation et d'égouttage

favoriser et généraliser des installations permettant d'économiser la consommation d'eau

procéder à des entretiens préventifs renforcés et à la surveillance régulière des circuits et des compteurs

conscientiser les utilisateurs et les intervenants extérieurs à la diminution des consommations

faire participer les utilisateurs au repérage des dysfonctionnements et des fuites

étudier systématiquement la mise en place et l'utilisation de collecteurs d'eau de pluie en vue de sa réutilisation, après traitement approprié

5. déchets

➤ enjeux

L'enjeu global consiste en une meilleure utilisation de la matière et de l'énergie et en la diminution de la production des déchets et des pollutions qu'ils génèrent.

Pour l'Université, l'enjeu lié aux déchets est surtout d'ordre économique et relatif à une gestion optimisée des déchets.

Une prise en charge cohérente et rationnelle des déchets améliore l'image interne et externe de l'Université.

Une gestion optimisée des déchets crée également du bien-être au sein de l'institution, à travers la propreté, l'esthétique et la bonne conscience qu'elle procure.

➤ objectifs

réduction de la production des déchets

gestion intégrée et optimisée des déchets et minimisation des coûts qui y sont associés

réutilisation ou valorisation systématique de la matière et de l'énergie

➤ mesures actuellement mises en place par l'ULB

filiales de collecte existantes sur les campus : papier, carton, verre, déchets de laboratoire, ferrailles, encombrants, déchets verts

➤ actions futures à mettre en œuvre pour améliorer les impacts environnementaux

améliorer la gestion actuelle des déchets

mettre en place et suivre des indicateurs de production et de gestion des déchets

éduquer et former l'ensemble des acteurs et intervenants sur les campus au tri des déchets

mettre en pratique un tri systématique des déchets

créer des filières de prise en charge appropriées à chaque type de déchet

réduire la production des déchets à la source, notamment en matière d'emballage

intégrer la production de déchet en fin de vie d'un produit dans les critères d'achats, en s'intéressant notamment à la durée de vie du produit, à son potentiel de réutilisation et de valorisation et à son circuit d'élimination

6. air**➤ enjeux**

La qualité de l'air est un enjeu global et local. La santé et le bien-être des personnes et de l'environnement dépendent d'une bonne qualité de l'air extérieur et intérieur.

➤ objectifs

garantir une bonne qualité de l'air intérieur et extérieur et l'améliorer de manière continue

➤ mesures actuellement mises en place par l'ULB

création de l' « Université sans fumée » (en 2004)

mise en place de systèmes de ventilation ou de conditionnement d'air dans des locaux pour améliorer le confort des utilisateurs

➤ actions futures à mettre en œuvre pour améliorer les impacts environnementaux*air intérieur (indoor pollution)*

réaliser des campagnes de mesures et un suivi régulier de la qualité de l'air ambiant intérieur et veiller à une bonne aération dans l'ensemble des locaux

favoriser la ventilation et le refroidissement naturel des bâtiments

assurer un état de propreté des locaux garantissant un intérieur non allergène, notamment en limitant les poussières dans l'air

en cas de rénovation et de construction de bâtiments, favoriser une conception assurant une pollution intérieure minimale

air extérieur

limiter la pollution engendrée par la circulation automobile sur les campus

aménager des espaces verts afin d'épurer l'air et choisir des plantations propices à la création d'un air de bonne qualité

prendre en compte les allergies dans le choix des plantes

7. bruit

➤ enjeux

Globalement le nombre de sources sonores ponctuelles et diffuses est en augmentation ; or, seul un environnement sans nuisance sonore est à même de préserver la santé et à offrir confort et bien-être.

➤ objectifs

limiter la génération de nuisances sonores à la source

améliorer l'environnement acoustique de tous les espaces intérieurs et extérieurs

➤ mesures actuellement mises en place par l'ULB

critère d'émission sonore pris en compte lors de l'achat d'équipements de bureau et de techniques du bâtiment

➤ actions futures à mettre en œuvre pour améliorer les impacts environnementaux

identifier les sources ponctuelles et diffuses, les hiérarchiser et mettre en œuvre des actions pour les réduire ou s'en protéger

généraliser la prise en compte du critère d'émission sonore dans tous les achats

intégrer les qualités acoustiques dans la conception d'aménagements intérieurs en cas de rénovation ou de construction de nouveaux bâtiments

prendre en compte les perceptions sonores lors de l'aménagement d'espaces extérieurs

8. sols**➤ enjeux**

L'enjeu est d'éviter toute forme de pollution des sols et des nappes phréatiques.

➤ objectifs

prévenir toute forme de pollution des sols

➤ mesures actuellement mises en place par l'ULB

gestion sécurisée des déchets dangereux et enlèvement par un collecteur agréé

aménagement de sols imperméables dans les laboratoires

prescription de produits biodégradables pour le nettoyage des locaux

➤ actions futures à mettre en œuvre pour améliorer les impacts environnementaux

assurer un bon entretien des réseaux de canalisations et des contenants de produits polluants (type cuve à mazout) afin d'éviter toute fuite

favoriser la récolte et le traitement des eaux de pluie sur les surfaces exposées à des pollutions, notamment d'hydrocarbures

adapter des zones de stockage pour prévenir tout risque de fuite et d'infiltration vers le sol

9. espaces verts & biodiversité**➤ enjeux**

L'enrichissement de la biodiversité en général et en milieu urbain en particulier est un enjeu environnemental majeur pour le développement de la vie.

➤ objectifs

préserver et augmenter la biodiversité des espaces verts en protégeant et en créant des niches écologiques variées

➤ mesures actuellement mises en place par l'ULB

utilisation rationnelle et minimale de produits chimiques fertilisants et désherbants lors de l'entretien des espaces verts

création d'espaces verts en cas de construction de nouveaux bâtiments

➤ actions futures à mettre en œuvre pour améliorer les impacts environnementaux

mettre en valeur la multiplicité, la diversité et la qualité des espaces verts à l'ULB

sensibiliser la Communauté universitaire et les visiteurs à la protection des espaces verts

mettre en place un système de gestion et d'entretien intégré des espaces verts

privilégier le maintien et l'implantation d'espèces indigènes

favoriser les plantations verticales dans les zones densément bâties

mener des actions pilotes participatives, p. ex. pour la création de niches écologiques

utiliser des méthodes de salage non agressives

10. patrimoine & aménagements paysagers

➤ enjeux

La gestion du patrimoine et des aménagements paysagers permet d'offrir qualité et confort du cadre de vie à l'Université et d'assurer l'intégration des campus dans le tissu environnant.

➤ objectifs

préserver et améliorer la qualité du patrimoine et des aménagements paysagers et les mettre en valeur

➤ mesures actuellement mises en place par l'ULB

réalisation d'un inventaire photographique des éléments architecturaux présentant une qualité patrimoniale

publication d'un guide « Hommes et paysages » concernant l'ULB

➤ actions futures à mettre en œuvre pour améliorer les impacts environnementaux

sensibiliser la Communauté universitaire et les visiteurs à la perception de la valeur du patrimoine et à son respect

poursuivre la valorisation de la richesse patrimoniale des campus de l'ULB

11. éco-consommation

➤ enjeux

Les modes de consommation actuels exercent une pression sur les ressources naturelles non renouvelables. Les processus de production et de consommation de biens et de services génèrent diverses formes de pollutions, dont les pollutions liées aux déchets.

➤ objectifs

intégrer systématiquement des critères environnementaux, éthiques et durables dans tous les achats de biens et de services

éviter la surconsommation et le gaspillage

➤ mesures actuellement mises en place par l'ULB

disponibilité de papier recyclé aux Magasins généraux de l'Université

➤ actions futures à mettre en œuvre pour améliorer les impacts environnementaux

proposer des alternatives respectueuses de l'environnement à tous les produits et services utilisés à l'ULB et en généraliser l'usage

responsabiliser les acteurs face au gaspillage et les inviter à adopter des modes de consommation plus respectueux de l'environnement

12. relation avec les fournisseurs et intervenants extérieurs

➤ enjeux

L'Université, en tant qu'acteur responsable, souhaite être maître de la totalité des impacts directs et indirects liés à l'ensemble de ses activités.

➤ objectifs

exiger de la part des fournisseurs et des intervenants extérieurs de réduire les impacts environnementaux de toutes leurs activités

➤ mesures actuellement mises en place par l'ULB

études et réflexions sur des critères environnementaux à intégrer dans les cahiers de charge lors de l'achat de fournitures, d'équipement et de prestations de services

➤ actions futures à mettre en œuvre pour améliorer les impacts environnementaux

proposer des formations et des campagnes de sensibilisation aux intervenants extérieurs

avoir systématiquement des exigences environnementales vis-à-vis des fournisseurs et intervenants extérieurs

13. mobilité

➤ enjeux liés au thème

Les enjeux liés à la mobilité sont multiples : pollution, bruit, consommation énergétique. Vu l'augmentation continue du trafic et la croissance des besoins de mobilité, la congestion du trafic devient un problème de plus en plus important en ville aussi bien que dans les zones périurbaines. Outre la mobilité des membres de la communauté universitaire, la responsabilité de l'université est du type sociétal, puisque les enjeux liés à la mobilité dépassent largement le cadre de la vie sur les campus.

➤ objectifs

réduire l'ensemble des impacts négatifs sur l'environnement, liés aux déplacements des membres de la communauté universitaire

modifier les modes de déplacement du personnel de l'ULB, en favorisant la marche à pieds, les transports en commun, le vélo et le covoiturage

inciter ceux qui peuvent facilement se passer de voitures individuelles à changer de mode de transport

diminuer le nombre de places de parking gérées par l'ULB

➤ mesures actuellement mises en place par l'ULB

convention de covoiturage pour les employés de l'ULB (places de parking réservées, indemnité kilométrique)

élaboration d'un plan de déplacement d'entreprise

➤ actions futures à mettre en œuvre pour améliorer les impacts environnementaux

organiser des campagnes de sensibilisation au sujet des modes de déplacement alternatifs à la voiture

informer les membres de la communauté universitaire sur les différents modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle

prendre des mesures en faveur des transports en commun :

- octroyer la gratuité des transports en commun aux employés de l'université
- assurer la vente des titres de transport
- informer sur les abonnements, les itinéraires et les horaires
- obtenir de la STIB une réduction pour les abonnements étudiants
- améliorer certaines lignes dans le cadre du plan horizon 2008 de la STIB

prendre des mesures en faveur de la marche et du vélo :

- octroyer une indemnité kilométrique aux cyclistes
- mettre en place des infrastructures sécurisées et pratiques (parkings à vélo, pistes cyclables, vestiaires, douches)
- améliorer l'accessibilité des campus
- créer un atelier de réparation de vélos
- offrir un service de location de vélos

prendre des mesures en faveur du covoiturage :

- faciliter le parking des acteurs du covoiturage
- gérer de manière dynamique l'offre et la demande (via un site web)

prendre des mesures en faveur du carsharing :

- installer sur les campus des systèmes de location de voiture, pour les déplacements privés et professionnels

mesures de gestion du stationnement :

- améliorer la gestion des parkings sur les campus (accès via carte magnétique, profils d'utilisateurs)

mesures générales :

- créer une cellule mobilité qui mettra en place le plan de déplacement d'entreprise
- améliorer, après étude, les infrastructures de déplacement à l'intérieur des campus et dans leurs voisinages